

L'écho des Chibottes

VALS-PRÈS-LE-PUY





AVIVA
cuisines

04 71 05 64 21
mail : lepuy@cuisines-aviva.com



BATIMAN[®]

MENUISERIES
04 71 01 16 16
www.batiman.fr

ZONE DE CHIREL - AV. DU CHAMBON - 43000 LE PUY-EN-VELAY



AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

**HYDRAULIQUE ET
INGENIERIE DES
INFRASTRUCTURES**

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr



*Au cœur des infrastructures
d'énergie de la Haute-Loire*

egev
LE PUY-EN-VELAY

475, rue de Chassende • 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 06 63 - www.egev.fr



**SAS BOYER
METALLERIE**

- Serrurerie
- Métallerie
- Automatisme

BOYER Antoine

Tél. : 06 07 30 73 44
boyermetallerie@gmail.com
16 rue des Artisans - 43750 VALS-PRÈS-LE PUY



**SOLUTIONS INFORMATIQUES
POUR LES PROFESSIONNELS**

- Matériel
- Infogérance
- ERP Codial
- Site internet
- Vidéo protection
- Caisse enregistreuse

**Solution
MiCRO**

www.solution-micro.com
04 71 04 17 55

144 rue Léon Mathieu 43000 Le Puy-en-Velay



ALTI TOITURE

Yannick ARGAUD

Couverture - Zinguerie - Renfort de charpente
Entretien et réparation de toitures
Mesures conservatoires après sinistre
Particuliers, Collectivités, Entreprises, Industries

682, Rue JB Lamarck
ZA Laprade
43700 St Germain-Laprade

@ contact@altitoiture.fr
Altitude - Yannick Argaud

04 12 04 23 03



EXCEPTO
agence de communication

AVEC NOTRE AGENCE VOUS ALLEZ
COMMUNIQUER
Encore plus fort!

- Textile
- Dépliants
- Flyers
- Banderoles
- Cartes commerciales
- Marquage de véhicules
- Etiquettes
- Goodies
- Logos
- Panneaux

www.excepto.fr

Haute-loire - Immeuble Interconsulaire - 3^e étage - 16 Bd Bertrand
43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 09 77 85
Puy-de-dôme - 11 Allée Pierre de Fermat - 63170 AUBIÈRE - Tél. 04 73 44 45 00

Bulletin municipal de VALS-PRÈS-LE-PUY
Directeur de publication : Philippe JOUJON
Rédaction et diffusion :
Mairie de Vals-près-le-Puy - Tél. : 04 71 05 77 77
Conception et maquette : Agence Excepto,
16 Bd Pdt Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay, Tél. : 04 71 09 77 85
www.excepto.fr
Photos : mairie de Vals-près-le-Puy

Le mot DU MAIRE



En ce début d'année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025.

Je vous souhaite une année placée avant tout sous le signe de la santé, peuplée de joie, entourés de ceux qui vous sont chers et enfin empreinte de sérénité, parfois un peu perdue dans cette période de doutes, induite par les différentes crises, locales, nationales et mondiales qui se succèdent.

A la suite des élections du 13 octobre 2024, vous avez confié à notre équipe « Entendons Vals » la charge de la commune.

Je tiens en mon nom et au nom de l'ensemble de mes colistiers à vous en remercier très chaleureusement.

J'ai été élu en tant que maire certes, mais c'est une équipe qui s'est présentée devant vous et c'est bien une équipe qui dirige ! C'est ensemble que nous travaillons pour que la population se sente bien à Vals-près-le-Puy.

Je profite de cet éditorial pour remercier chaque membre de l'équipe pour son implication sans faille depuis que nous avons été élus.

A plusieurs reprises, nous nous sommes engagés à faire notre maximum pour améliorer notre cadre de vie car nous avons bien identifié, lors de nos riches échanges avec nombre d'entre vous, que c'était un souhait important pour les valladiers.

Nous avons déjà bien travaillé

à nettoyer et à entretenir les espaces communaux, comme beaucoup d'entre vous nous l'ont demandé : entretien accru des rues, avec la période automnale, tonte et désherbage des espaces verts.

Les retours positifs que nous recevons régulièrement nous permettent de sentir encore combien c'est important pour vous.

Comme évoqué en début de propos, il est évident que le contexte actuel est porteur de beaucoup d'incertitudes et d'anxiété.

C'est pourquoi nous avons souhaité, à notre modeste niveau, mettre un peu de lumière dans cette grisaille.

Un effort a été fait pour que Vals brille pour ces fêtes de fin d'année ! Noël doit permettre aux jeunes et moins jeunes d'avoir des étoiles dans les yeux et un peu de légèreté dans la tête !

A cet instant, je souhaite préciser qu'une équipe municipale se doit de donner la ligne directrice des actions à mener. Mais, au quotidien, ces réalisations et leur suivi, ainsi que l'accomplissement des missions de service public et de de service à l'utilisateur sont accomplis par l'ensemble des employés de la commune.

Je les remercie chaleureusement pour leur investissement constant et leurs capacités d'adaptation et je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour leur faire sentir que leur travail est important et respectable.

Nous avons également la chance d'avoir une commune riche d'un tissu associatif intense.

Merci à l'ensemble des bénévoles pour leurs actions au quotidien. Merci pour toutes ces actions portées. Sans vous, notre commune ne pourrait pas tout réaliser.

Cet éditorial ne serait pas complet sans quelques projections pour 2025.

Tout n'est pas encore défini car 12 mois, c'est long et court ! Mais sachez d'ores et déjà que Vals se verra doté d'un nouveau stade synthétique, adapté aux normes en vigueur, ainsi que de nouveaux vestiaires qui permettront une pratique plus agréable de cette discipline qui attire de nombreux jeunes !

Une nouvelle fois, je vous souhaite une très belle année 2025 et je souhaite que Vals soit un endroit où chacun d'entre vous soit heureux de vivre !

Au plaisir de se retrouver.

Philippe JOUJON

Maire de Vals-près-le-Puy
Et son équipe municipale

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

| | |
|-----------------------------|------------|
| Editorial | P. 3 |
| Vie communale | P. 4 à 16 |
| Enfance et scolaire | P. 17 à 21 |
| Attractivité commerciale .. | P. 22 à 23 |
| Vie associative | P. 24 à 29 |
| Infos diverses | P. 30 à 31 |

Restez informés, connectez-vous sur
www.valspreslepuy.fr

Un site dynamique et actualisé,
qui vous permet de suivre les actualités
de votre commune !



Place du Monastère
43750 Vals-près-Le-Puy
mairie@valspreslepuy.fr

Horaires :

lundi au jeudi : 8h-12h & 13h30-17h30
vendredi : 8h-12h & 13h30-16h30

**Pour rester au contact de l'actualité,
des informations travaux...**

Retrouvez-nous sur **iliwap**



Et sur Facebook
(scannez ce QR code)



Vals-près-le Puy

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DEPUIS OCTOBRE 2024

Philippe JOUJON a été élu Maire à l'automne 2024. Nous vous remercions chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Les conseillers municipaux



Vos élus de la majorité ont pris leurs fonctions depuis quelques mois maintenant. Un travail très important a été mené en étroite collaboration avec les agents de la Mairie pour avancer ensemble pour Vals-près-le-Puy.

Notre équipe a à cœur d'être au plus près des Valladiers pour entendre ce qu'ils ont à dire. Nous nous devons d'agir pour la population et en concertation avec elle, c'est pourquoi, nous avançons sur les projets initiés auparavant en prenant la mesure, et avançons sur nos projets, tout en conservant un lien étroit avec les attentes de la population.

Il nous semble donc important, au travers de l'Echo des Chibottes, de vous présenter les 6 adjoints au Maire et leurs fonctions respectives, afin que vous puissiez prendre attache avec eux.



Karine REYNAUD, Adjointe à l'Urbanisme et à l'Environnement
Karine.reynaud@valspreslepuy.fr

Christian BOURDIOL-TANAVELLE, Adjoint aux Finances, Affaires Administratives et Attractivité Commerciale
christian.bourdiol-tanavelle@valspreslepuy.fr

Myriam LIAUTAUD, Adjointe aux Affaires Sociales et Familiales
myriam.liataud@valspreslepuy.fr

Pascal GRANGEON, Adjoint aux Travaux et Cadre de Vie
pascal.grangeon@valspreslepuy.fr

Pauline SIMON, Adjointe à la Communication, Animation et Culture
pauline.simon@valspreslepuy.fr

Gilles MALFRAIT, Adjoint aux associations, au sport et à la vie scolaire
gilles.malfrait@valspreslepuy.fr

Un projet porté par la Région

LA VIA DOLAIZON

Nous souhaitons **informer la population** quant à l'avancée des **travaux de la Via Dolaizon** qui ont commencé en décembre 2024 sur notre commune.

Les déplacements doux prennent une place importante dans la vie des Français. Aussi, nous tenons à rassurer la population sur les projets initiés par nos prédécesseurs concernant **les déplacements doux de l'Avenue de Vals**, ceux-ci ne sont pas annulés comme nous pouvons l'entendre par la voix de l'opposition.

Les élus de la majorité souhaitent avant tout que ce projet réponde aux besoins réels de la population, c'est pourquoi nous travaillons depuis fin novembre avec les services de la Mairie, sur la mise en place d'une zone de test sur l'Avenue de Vals qui sera mise en place au cours du premier semestre 2025.

• Laissons la parole à Mme Caroline BARRE

« La Région a décidé dès 2022 de réaliser la Via Dolaizon, un itinéraire cyclable de 7 km qui relie Vals-près-le-Puy, Le Puy-en-Velay, le pôle d'échange multimodal et la voie verte du Velay.

Après l'aboutissement des études et l'obtention des autorisations nécessaires, le projet est entré en phase travaux en décembre 2024, en commençant par Vals-près-le-Puy. Actuellement, des travaux se déroulent à la plaine des sports de Vals et avenue des Droits de l'Homme, vers l'impasse des Moulins et le chemin Sans quartier. Ils se poursuivront par l'avenue Charles Massot en direction du

centre commercial, puis du lieu-dit Bonnassou et du cimetière. Les travaux sont dirigés par la Région, avec l'appui du bureau d'études AB2R.

A terme, pour les habitants de Vals, le parcours permettra d'aller vers Le Puy, de rejoindre d'importantes voies vertes à Brives-Charensac, ou de poursuivre vers la voie verte du Velay au lieu-dit le Riou. Des haltes paysagères aménagées jalonnent le parcours, avec notamment des jeux d'enfants et des zones de repos au plus près de la rivière.

Le projet est financé par l'Union européenne, la Région, la CAPEV, les communes de Vals-près-le-Puy et Le Puy-en-Velay. Il devrait se terminer fin 2025. »



Un point sur LES FINANCES

Cette année encore notre commune à des **finances saines**, ce qui nous permettra de porter des projets structurants sur l'année à venir.

L'apport communal auquel s'ajoutent les financements bancaires et les diverses subventions vont permettre de réaliser assez sereinement les projets à venir.

L'année 2025 sera encore une année bien particulière, du fait des instabilités internes (aléas politiques et budget en instance en ce début d'année) et externe (les guerres actuelles et l'instabilité politique), mais aussi du fait de la dette abyssale de 3 228 Md€ portée par l'état français.

Une baisse des dotations (qui pour partie devait compenser la suppression de la taxe d'habitation) est annoncée, ce qui va inévitablement diminuer nos ressources et notre capacité à autofinancer les projets.

Les communes doivent périodiquement se renouveler pour faire mieux avec moins, entre l'attente légitime du concitoyen et la demande forte de l'État.

Une telle équation n'est pas très facile à résoudre, mais sera l'objectif de notre équipe municipale pour cette future année :

C'est à dire, savoir dépenser raisonnablement tout en considérant bien les charges induites liées par la suite au fonctionnement de ces infrastructures (entretien des locaux – frais de personnel – remboursement de la dette etc.) « Combien de projets phares deviennent des "boulets financiers" en fonction de la suite ? »

Alors concrètement comment allons-nous faire :

- 1 - Bien cibler et dimensionner les besoins communaux
- 2 - Aller sur les projets strictement nécessaires aux valladiers
- 3 - Bien étudier nos plans de financement sans forcément les corréler aux subventions espérées
- 4 - Au-delà des avis d'experts et des missions diverses, il faudra savoir garder un esprit critique
- 5 - Savoir structurer la démarche d'investissement communal sur la durée
- 6 - Faire que la commune augmente ses recettes, sans forcément augmenter ses impôts

Cela passera par la recherche de nouveaux revenus (hausse de la démographie et des valladiers accédants à la propriété), des revenus complémentaires de type loyers encaissés ou services facturés, mais aussi accroître l'attractivité commerciale de notre commune, tout en respectant le BIEN VIVRE reconnu à notre commune de Vals-près-le-Puy.

Fort de ces prérequis, nous allons proposer un budget 2025 à la hauteur des besoins de la commune et de ses administrés, car les projets à financer ne manquent pas pour 2025 :

1 - Réalisation par tranches des **travaux de la plaine sportive** des Prés du Pont *

2 - Remise en état et en activité commerciale du **local situé quai du Dolaizon**, tout en contribuant à la vie du quartier

* *Les Prés du Pont : un gros dossier à presque 3M€ nécessaire à la pratique sportive et au renouvellement des infrastructures vieillissantes des trois clubs présents (Tennis - Football - Pétanque), le tout en lien aussi avec les aménagements de la Via Dolaizon (projet de la Région).*

Le prévisionnel 2025 intégrera la reprise des résultats des années précédentes (dont ceux de 2024), que nos services administratif et comptable clôturent actuellement.

Excédent 2024 de 770K€ à porter en recette d'investissement pour 2025.

Le bilan financier définitif 2024, sera diffusé dans le prochain numéro de l'écho des Chibottes.

Fort de ce constat favorable, il est tout de même regrettable que le poids du fonctionnement et des investissements de la commune pèse principalement sur les propriétaires par le biais de la taxe foncière qui représente plus de 80% des recettes communales.

Les locataires de biens sur la commune sont eux aussi utilisateurs des infrastructures et des services proposés. A ce titre une redevance à définir serait souhaitable pour financer équitablement nos besoins communaux.

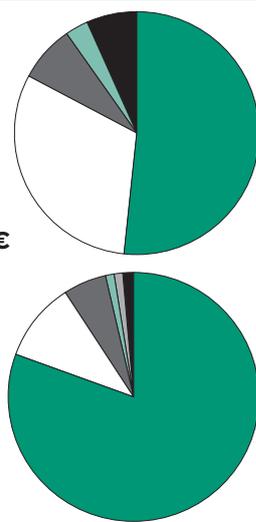
SECTION DE FONCTIONNEMENT :

| | |
|--------------------------------|-------|
| ■ Charges de personnel..... | 1 320 |
| □ Charges générales | 800 |
| ■ Autres charges | 191 |
| ■ Charges financières | 78 |
| ■ Atténuation de produit | 165 |

Total des dépenses de fonctionnement : 2, 55 M€

| | |
|----------------------------------|-------|
| ■ Fiscalité locale | 2 682 |
| □ Dotations Etat | 335 |
| ■ Produits sur services..... | 188 |
| ■ Impôts et taxes diverses | 42 |
| ■ Produits spécifiques..... | 29 |
| ■ Atténuations de charges | 45 |

Total des recettes de fonctionnement : 3,32 M€



Ce sujet dépasse largement le périmètre communal et reste un sujet actuellement sur le bureau de l'AMF (Association des Maires de France) avec la Contribution Territoriale Universelle (CTU) au montant forfaitaire de contribution

citoyenne aux services publics, à paraître éventuellement dans la loi de finances 2025.

Ces divers points doivent nous inciter à la rigueur et à la vigilance budgétaire en 2025.

Travaux, cadre de vie ET URBANISME

Karine Reynaud, **adjointe à l'urbanisme**, Pascal GRANGEON, **adjoint aux travaux et au cadre de vie**, souhaitent tisser une relation de proximité avec les Valladiers avec la volonté forte d'agir et d'écouter leurs concitoyens.

« Lors de la campagne électorale, et dès notre prise de fonction en tant qu'adjoints dans nos domaines respectifs, nous avons eu comme volonté de vous apporter des solutions aux requêtes remontées auprès des services de Mairie ».

Depuis le mois d'octobre, **en étroite collaboration avec les agents des services techniques et les agents des services administratifs**, nous avons travaillé en ce sens, afin de redonner à la commune son attrait en lui apportant le nettoyage et l'entretien nécessaire, notamment au niveau du cimetière.

Vous avez sans doute compris, que nous avons à cœur, de rendre notre commune plus attractive via le fleurissement de celle-ci, l'embellissement et le fait surtout de rendre la période des fêtes plus lumineuse pour les habitants: petits et grands, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, habitant la commune ou de passage.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous comprenons les préoccupations de nos concitoyens au niveau, notamment du carrefour de l'école normale vers le pont de chemin de fer.

Nous voulons informer la population que des études, pour mettre davantage en sécurité ce carrefour, jugé par les habitants « dangereux », sont en cours.

Nous ne manquerons pas d'informer nos concitoyens des suites données à cette question importante pour les Valladiers.



Le cimetière avant



Le cimetière après



Les trottoirs avant désherbage



Les trottoirs après

Travaux, cadre de vie ET URBANISME

Afin que cette fin d'année soit plus réjouissante pour les habitants de Vals-près-le-Puy, les élus de la majorité ont souhaité égayer la commune. Nous avons donc décidé d'investir dans des décorations lumineuses. Ceci est un investissement sur le long terme, puisque nous pourrons bien évidemment réutiliser ces décorations pour les années à venir. Nous avons pris le parti d'investir dans des **lumières à faible consommation d'énergie**.

Vous avez sans doute aperçu l'immense sapin et la boîte aux lettres du Père Noël, devant l'Hôtel de Ville, les décorations sur les candélabres ainsi que la mise en lumière du rond-point d'Aielo de Malferit sans oublier les décorations installées devant l'école.



Nous tenons à remercier chaleureusement les élèves de la classe de 4^e d'enseignement agricole ainsi que leur enseignant, Monsieur Jean Bernard, professeur au sein de l'ISVT d'avoir réalisé des créations en bois qui ont permis de compléter les décorations lumineuses au niveau du rond-point d'Aielo de Malferit et devant l'école La Fontaine.



À l'occasion des fêtes de fin d'année élus et bénévoles, ont investi les locaux des services techniques, pour réaliser des « décorations maison », telles que les paquets cadeaux et cœurs que vous avez pu voir sur le quai du Dolaizon, rue du Pont, place du Couvige, ou encore avenue Charles Massot.



RAPPELS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COMMUNE

Si vos amis **les animaux font leurs besoins**, merci de procéder au ramassage avec les sacs de déjections disponibles à cet effet.



Les **branches d'arbres** ainsi que les **haies** ne doivent pas dépasser sur le domaine public.



Les **containers poubelles** doivent être rentrés dans votre propriété ou copropriété, une fois le ramassage effectué par le service des déchets de l'agglomération.



Les **abords des ruisseaux et rivières** jouxtant votre propriété doivent être entretenus et débroussaillés, sans oublier le désherbage au niveau de vos limites de propriété.



Les riverains sont invités à **dégager la neige** devant leur domicile et à procéder à l'entretien et/ou salage en cas de chute de neige.



Les **agents des services techniques** sont présents sur le terrain quotidiennement et sont les salariés que vous voyez le plus souvent. Nous demandons à la population de leur réserver le meilleur accueil et de veiller à leur sécurité lorsqu'ils interviennent sur l'espace public.



La **tonte et l'entretien des espaces verts personnels**, ne doivent pas être réalisés en dehors des horaires autorisés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi 9h à 12h et de 15h à 19h, et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Affaires **SOCIALES ET FAMILIALES**

La Fédération des Comités de Jumelage a organisé un voyage à Paris les 22 et 23 octobre 2024 avec des collégiens de la Haute-Loire pour raviver la flamme du soldat inconnu et **visiter l'Assemblée Nationale avec Jean-Pierre Vigier, Député et le Sénat avec Olivier Cigolotti, Sénateur.**

Un voyage très intéressant qui a permis de visiter le patrimoine architectural mais aussi de comprendre le fonctionnement des institutions françaises. Les collégiens ont pu assister à une séance au Sénat avec Gérard Larcher, président du Sénat, qui animait cette séance.

Enfin les adolescents ont pu participer au ravivage de la flamme du soldat inconnu en présence de l'ambassadeur de Corée du Sud et en déposant une gerbe.

De belles expériences uniques pour **2 collégiens valladiers et des membres du comité de jumelage de Vals** qui ont participé à ce voyage accompagnés de **l'adjointe aux affaires sociales et familiales Myriam Liautaud.**



Un Noël gourmand grâce à l'ESAT

Le jeudi 19 décembre, les valladiers bénéficiant du portage des repas ont eu le plaisir de découvrir une petite boîte de chocolats offerte par l'ESAT pour égayer les fêtes de fin d'année.

Petite douceur qui fut fort appréciée lors de la distribution faite par l'agent municipal chargé de cette mission, accompagné pour l'occasion d'une personne travaillant à l'ESAT.

Affaires SOCIALES ET FAMILIALES

Les **bénévoles de Vals-près-le-Puy** ont une nouvelle fois démontré leur dévouement le week-end du 23 et 24 novembre pour la **collecte nationale de la banque alimentaire** faite dans l'enceinte du magasin Carrefour.



Grâce à leur action, **1 343 kg de denrées ont été collectés**, permettant ainsi d'aider de nombreuses familles en difficulté par l'intermédiaire du CCAS de la mairie de Vals-près-le-Puy.

Un grand merci à chacun d'entre eux pour leur temps et leur énergie .

Il est important d'avoir des bénévoles qui souhaitent s'investir sur la commune. C'est pourquoi, sur ce mandat, de nouveaux élus et nouveaux valladiers ont souhaité participer à la banque alimentaire. Un renouvellement s'est fait afin de donner une nouvelle dynamique.

Et il n'est en aucun cas question de vouloir refuser des bénévoles comme voudrait le laisser entendre l'opposition.

Lors du **Repas de Noël à la cantine de l'école La Fontaine** le vendredi 20 décembre à midi, les 121 élèves inscrits ont reçu de la visite...

Les adjoints aux affaires sociales et familiales et au scolaire (Myriam Liautaud et Gilles Malfrait) ont participé au repas de Noël de la cantine de l'école La Fontaine.



Ils ont pu aider le personnel de cantine, car le repas de Noël est toujours un évènement pour les petits valladiers.

121 enfants de primaire, de maternelle et de la classe UEEA ont pu manger un bon repas de Noël avec au menu haricots et pommes

dauphine, poulet en sauce, un dessert à la crème de marron et la traditionnelle bûche au chocolat.

Ils ont eu la joie et la grande surprise de voir arriver le Père Noël qui leur a distribué un Père Noël en chocolat et une petite mandarine.

Les enfants étaient fous de joie !

Affaires SOCIALES ET FAMILIALES

Dans le cadre de leur programme éducatif et dans un esprit de soutien aux producteurs locaux, **les élèves de la classe de seconde professionnelle de l'ISVT, avec l'aide de leur professeur, ont procédé à la confection de 95 colis de Noël à destination des personnes âgées non mobiles de la commune de Vals-près-le-Puy.**

Le lundi 9 décembre s'est déroulée la distribution des colis de Noël auprès des résidents valladiers de l'EHPAD St Dominique en la présence de M. Philippe JOUJON, Maire et de Mme Liautaud, adjointe aux affaires sociales ainsi que deux élèves et l'enseignante de la classe.

Le projet a pour objectif de promouvoir les circuits courts, valoriser les artisans de notre territoire et financer un voyage de fin d'année pour les élèves.



Une journée festive et conviviale pour nos aînés.

Le 2 février dernier, le CCAS de la commune de Vals-près-le-Puy, sous l'impulsion de Mme Liautaud, adjointe aux affaires sociales et familiales, a offert un repas à ses aînés lors d'une journée placée sous le signe de la convivialité. Moment très attendu comme chaque année par les Valladiers de plus de 70 ans. 200 personnes se sont réunies pour partager un moment de détente et de partage. Des élus de la municipalité s'étaient joints à eux pour l'apéritif.

Les élus membres du CCAS étaient conviés à ce repas qui fut un bon moment de partage avec nos aînés.

■ Un repas savoureux

Les convives ont pu savourer un délicieux repas préparé avec soin par le traiteur Rocher de Bains.



■ Une ambiance musicale

Après le repas, l'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance musicale des plus agréables. Les participants ont pu danser et chanter sur leurs airs préférés grâce à l'animateur de « Horizon Musique » créant ainsi une atmosphère festive et bon enfant.

■ Un moment fort de solidarité

Ce repas des aînés est bien plus qu'un simple repas. C'est l'occasion pour la municipalité de souhaiter

ses meilleurs vœux à nos aînés, qui sont le cœur de notre communauté. C'est également un moment privilégié pour se retrouver entre amis, se rappeler les bons souvenirs et favoriser le vivre-ensemble.

Un moment fort de l'année sur notre commune.



Associations, SPORT ET VIE SCOLAIRE

Adjoint aux associations, au sport et à la vie scolaire, je me dois d'être à l'écoute de ce qui se passe sur la commune, mais aussi d'avoir une bonne connaissance des enjeux locaux, afin de collaborer avec les différents acteurs de la communauté, pour « in fine », créer davantage de liens sociaux sur la commune de Vals-près-le-Puy, que ce soit entre les associations, les adhérents et les bénévoles.

■ **C'est ainsi qu'il est important pour le lien avec les associations de :**

- Gérer les demandes de subventions des associations et s'assurer qu'elles respectent les critères d'éligibilité mis en place par la Mairie
- Être impliqué dans l'organisation de manifestations et événements associatifs qui se déroulent sur la commune de Vals-près-le-Puy
- Être présent lors des Assemblées Générales des associations lorsqu'on invite la municipalité
- Être le gestionnaire des salles associatives sur la commune suivant des critères précis

■ **En ce qui concerne la pratique du sport :**

- Promouvoir le sport local en étant à l'écoute des clubs
- Soutenir les initiatives et les animations des clubs sportifs de Vals

- Mettre à disposition des locaux pour les manifestations sportives
- Avoir un regard sur l'entretien et la gestion des installations sportives de la commune
- Être présent lors des manifestations sportives sur la commune

■ **Quant à la vie scolaire :**

- Être en étroite collaboration avec l'école pour connaître les besoins de l'établissement
- Être à l'écoute des besoins de l'école pour les activités périscolaires
- Prendre en charge uniquement la gestion du personnel qui s'occupe des activités liées au périscolaire
- Veiller à ce que les infrastructures scolaires soient en bon état et adaptées aux besoins des élèves et du personnel
- Être impliqué dans des projets d'aménagement ou de rénovation des locaux scolaires

Gilles Malfrait



Soutien à MAYOTTE

Le 18 décembre 2024, le Conseil Municipal de la Ville de Vals-près-le-Puy a répondu favorablement à l'appel de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité en votant une aide d'urgence de 2000€ en faveur des sinistrés de Mayotte.

Nous leur adressons toute notre force et notre courage dans cette épreuve !

Pauline SIMON
Agence Watson

Votre agence de communication depuis 2018 en Haute-Loire

- Communication globale
- Gestion de réseaux sociaux et rédaction web
- Création d'affiches, flyers, supports
- Conseil en communication

Tél. : 06 08 12 59 31
43750 Vals-près-le-Puy

PERSONNALISATION **IMPRIMERIE**

Objets et textiles **ATOMYK PUB** **Enseignes**

CARTES DE VISITE **04 71 05 48 70** Signalisation

Banderoles Panneaux **FLYERS** **Stickers**

Déco tous véhicules Déco vitrines

Fay-la-Triouleyre - 43700 Saint-Germain-Laprade - www.atomykpub.com - [f atomykpub](https://www.facebook.com/atomykpub) **DEVIS GRATUIT 24H**

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privatifs & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / **04 71 57 53 69**
www.auvergne-ascenseurs.fr

VINCENT **Fiouls Charbons Granulés Lubrifiants** **Saxi JVF**

ST GERMAIN
04 71 03 05 88

LA SAUVETAT
04 71 08 21 44

YSSINGEAUX
04 71 65 08 57

SAUGUES
04 71 77 80 08

LANGOGNE
04 66 69 04 71

MOTUL

5 stations à votre service
24h/24 7j/7
Tous carburants AdBlue

Communication ANIMATION ET CULTURE

Vals-près-le-Puy, une commune à taille humaine qui mérite d'être valorisée. En étroite collaboration avec les services administratifs, **l'adjointe à la communication, à la culture et à l'animation : Pauline SIMON** a pris ses fonctions en octobre 2024.

« Devenir votre adjointe à la communication, à la culture et à l'animation est une opportunité de mettre en pratique mon expérience professionnelle acquise depuis une quinzaine d'années pour valoriser et mettre en lumière la commune où j'ai grandi, et au sein de laquelle j'ai choisi de m'installer et que j'aime valoriser »

■ Valoriser les actions des agents, des équipes, des Valladiers

Vals-près-le-Puy est une commune où de très beaux projets méritent d'être valorisés. Il me semble donc primordial de faire connaître à la population ce qu'il se passe dans nos quartiers au travers de communications régulières sur la page Facebook de la commune, sur illiwap, ou encore par voie de presse.

En tant qu'adjoints, nous avons l'opportunité d'être conviés aux événements organisés à Vals par celles et ceux qui en font une commune dynamique (associations, commerces, écoles, entreprises, médiathèque municipale...). C'est un plaisir de vous rencontrer pour échanger ensemble sur vos projets en cours ou futurs, tout comme de voir l'aboutissement de ceux-ci.

■ Visite à la médiathèque municipale et collaboration avec l'ISVT

C'est ainsi que j'ai eu la chance, dès les premiers jours de notre mandat, d'être invitée à la Médiathèque, en compagnie de Mme REYNAUD (1^{ère} adjointe), auprès des bénévoles pour réceptionner les bacs à livres.



Ce travail collaboratif est mené entre les équipes de la Mairie et les élèves de 4^e d'enseignement agricole de l'ISVT, sous la houlette de leur enseignant Monsieur Jean Bernard.

Depuis de nouveaux projets ont vu le jour avec ce bel établissement, puisque ce même groupe a gentiment accepté de confectionner des décors de Noël en bois à l'occasion des fêtes de fin d'année 2024, sans oublier bien sûr les nouveaux bacs de livres réalisés pour l'école et la médiathèque, livrés à partir du 28 janvier 2025.

■ Les agents : les forces vives de la commune de Vals-près-le-Puy

Il est aussi important pour notre équipe de valoriser le travail des agents, sans qui Vals-près-le-Puy ne serait pas la commune qu'elle

est. Ils sont les forces vives de notre commune. Il nous semble donc essentiel dans ce numéro de vous présenter qui sont celles et ceux qui agissent au quotidien pour Vals-près-le-Puy.

■ Animation et culture, des projets à co-écrire ensemble en 2025

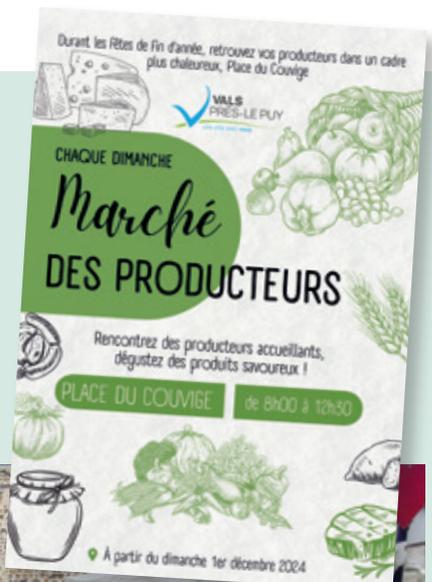
A l'écoute de vos projets actuels et futurs, je serai ravie de recevoir les porteurs de projets lors de **mes permanences en mairie le mardi après-midi** (sur rendez-vous auprès des services administratifs).

Nous recevons régulièrement des demandes d'accompagnement sur des projets culturels, associatifs et sportifs, ou économiques.

Nous aurons à cœur de les étudier afin de dynamiser la vie au sein de notre commune.

■ Donner un côté plus chaleureux et accueillant au marché dominical

En concertation et en accord avec les producteurs, les commerçants et les habitants du quartier, nous avons pris la décision de déplacer le marché dominical à quelques mètres de son emplacement initial pour l'installer Place du Couvige.



Communication ANIMATION ET CULTURE

■ Les illuminations de Noël, une source de joie pour petits et grands

A l'occasion des fêtes de fin d'année dans la commune, nous avons cette envie forte d'apporter à nos concitoyens de la joie, de la magie. Nous remercions toutes les personnes qui ont permis de rendre notre commune plus accueillante et lumineuse à l'occasion des fêtes (agents de la mairie, bénévoles, élus, élèves et professeurs de l'ISVT, associations locales..)



■ Quelques projets à venir :

- la mise en place d'une journée des associations permettant de faire émerger les projets émanants du tissu associatif local.
- des ateliers de créations de décorations "DIY" ("do it yourself"- comprenez "fait maison") afin de décorer Vals-près-le-Puy et de donner vie à l'esprit créatif des valladiers (inscriptions en mairie).
- Des animations au sein de la médiathèque.

Mise en lumière DES SERVICES DE LA MAIRIE

L'équipe des services administratifs

de la commune, aux côtés des élus, œuvre au quotidien pour répondre aux besoins et attentes de la population

Le Directeur Général des Services a pour mission principale, en collaboration avec le Maire, la conduite des projets décidés par les élus. Il assure le pilotage de l'ensemble des services municipaux pour garantir l'efficacité du service public. Il a sous sa responsabilité :

- **Le pôle « Service à la population »** assure l'accueil du public et les affaires administratives. Il a en charge l'état civil, la gestion des dossiers d'urbanisme, la gestion des commandes de repas pour les personnes âgées, les locations de salles, la communication, l'événementiel et la gestion des conseils municipaux.

- **Le pôle « Ressources »** comprend :

- Le service de gestion administrative des ressources humaines, des affaires scolaires et électorales et du recensement de la population



- Le service finances et comptabilité en charge du suivi des dépenses et des recettes de la collectivité, la gestion des dossiers assurances et l'assistance informatique

- Les affaires générales et juridiques, la gestion des marchés publics et des dossiers de demandes de subventions

Le **responsable des services techniques**, rattaché au service administratif, gère le pôle « Action territoriale ».

L'équipe des services techniques

de la commune joue un rôle fondamental dans la vie locale.

Les agents des services techniques contribuent à faire de notre commune un lieu agréable, fonctionnel et bien entretenu. À travers leurs différentes missions, ils veillent au bon fonctionnement de nos services et participent directement à la qualité de vie des habitants.

Ils ont la charge de l'entretien général de la commune, veillant à la propreté et le nettoyage des rues, trottoirs, espaces publics, et espaces verts (tonte, débroussaillage, élagage des arbres, taille, entretien des massifs...) contribuant ainsi à l'embellissement, à la propreté et au respect de l'environnement local avec la charte du « zéro produit phytosanitaire ».

Ils s'occupent de l'entretien des parcs et jardins, tout comme des aires de jeux, dont la sécurité des installations est périodiquement contrôlée, offrant aux parents et enfants des lieux de détente tout au long de l'année.



Ils ont également à charge les réparations diverses dans les bâtiments publics, (travaux de maintenance, électricité, plomberie, peinture...). Leur réactivité assure la bonne marche des infrastructures locales et des activités qui s'y déroulent. Ils favorisent également un environnement propice à l'apprentissage en entretenant les locaux scolaires.

La gestion de la voirie est également essentielle afin d'assurer la sécurité de nos déplacements quotidiens. Ainsi les agents sont chargés, de l'entretien courant des infrastructures, (grilles, avaloirs, réparation des nids de poule par exemple), des panneaux de signalisation, et du mobiliers urbains.

En collaboration étroite avec les nombreuses associations de notre territoire, le service technique

participe activement d'un point de vue logistique au divers événements sportifs culturels et festifs de la commune, dans le but d'animer notre ville et mettre en valeur le tissu associatif (installation, prêt de matériels, sécurité, mise en place d'équipements techniques, entretien des infrastructures sportives...)

La gestion des aléas et des urgences fait partie du vocabulaire d'un service technique, En hiver, ils assurent le salage des routes et le déneigement pour garantir la sécurité des habitants et interviennent en cas d'inondations, ou de tempêtes (évacuation des débris, nettoyage...).

Ces agents sont des acteurs essentiels de la qualité de vie locale, et leur engagement quotidien mérite notre reconnaissance.

Mise en lumière DES SERVICES DE LA MAIRIE



L'équipe du **service Ecoles et de Proximité** compte 11 personnes qui œuvrent chaque jour pour rendre possible le bon fonctionnement du service public proposé par la mairie de Vals-près-le-Puy sur divers horaires et services, ainsi qu'une apprentie en CAP petite enfance.

Notre équipe accueille les enfants en dehors du temps scolaire et entretient l'ensemble des structures de la collectivité.

Le personnel intervient sur plusieurs missions tout au long de la journée et du temps scolaire et périscolaire. Répartition des tâches des agents sur une journée auprès des enfants :

- 3 personnes accueillent les enfants le matin lors de la garderie du périscolaire de 7h30 à 8h20.



2 ATSEM et 1 apprentie à l'école La Fontaine

- 3 personnes assurent la garderie de l'élémentaire de 12h à 12h30.
- 1 personne assure la garderie élémentaire de 13h à 13h20.
- 1 personne assure la garderie de la maternelle jusqu'à 12h15.
- 2 personnes assurent la garderie de la maternelle de 13h à 13h20.
- 4 ATSEM sont présentes dans les classes avec les enseignants de maternelle, pour les secondar, en journée.
- 1 cantinière assure la réchauffe des plats, la mise en place des tables, ainsi que diverses préparations culinaires selon le menu du jour qui sera servi aux enfants. Celle-ci assure également les commandes des repas à la cuisine du Velay, lors de l'inscription sur la plateforme des parents, le service à table et l'entretien du réfectoire.
- 4 personnes assurent également le service à table : 2 en maternelle et 2 en élémentaire.
- 2 personnes effectuent l'entretien du restaurant scolaire.
- 2 personnes effectuent chaque soir l'entretien des classes et dépendances de l'école élémentaire.
- 2 personnes effectuent l'entretien des dépendances de l'école maternelle, et les 4 ATSEM assurent l'entretien de leur classe.
- 4 personnes entretiennent des lieux communaux : le tennis, la salle du Dourieux, la bibliothèque, et la Mairie.
- 3 personnes assurent l'entretien du gymnase et des salles du Préau utilisées par diverses associations.
- 2 personnes assurent le portage des repas auprès des personnes âgées 6 jours par semaine, par roulement.
- 1 personne effectue l'entretien du Centre Technique Municipal.

Un lieu de vie à découvrir ou redécouvrir : LA **MEDIATHEQUE MUNICIPALE**

Cet espace en plein cœur de Vals-près-le-Puy est ouvert 4 fois par semaine. Il est exclusivement tenu par une équipe de 10 bénévoles, sous la responsabilité de Marie-Claire SABATIER en lien avec la référente Médiathèque : Pauline SIMON et en étroite collaboration avec les services municipaux.

La médiathèque municipale est un lieu où vous pouvez venir librement, et gratuitement pour consulter des ouvrages sur place durant les heures d'ouverture au public.

■ Adhésion à la médiathèque

Vous pouvez adhérer à la médiathèque municipale pour un montant de 15€ par famille pour 12 mois. Ceci vous permettra d'emprunter des ouvrages, CD, livres, classiques, bandes dessinées, revues. Vous pourrez aussi réserver des documents sur le portail et accéder à Altithèque (tous les mois, profitez de la musique, de films, de formations, de livres, de la presse quotidienne...)

■ Club d'écoute musicale

Michel, le seul homme bénévole au sein de la médiathèque, anime également une fois par mois, le club d'écoute musicale, un temps fort auquel participent avec beaucoup de joie et de passion les personnes présentes.

■ Temps forts de la médiathèque

• Décembre 2024 : désherbage des livres avec vente au public. Les invendus à destination des enfants sont offerts à l'école, quant au reste des ouvrages ils sont donnés à Emmaüs.

• 3 Janvier 2025 : changement des horaires à la médiathèque, le vendredi matin est un nouveau créneau !



• 8 janvier 2025 : la galette des rois avec les élèves.

• 5 mars 2025 : après-midi animation, pour permettre au plus grand nombre de se retrouver à la médiathèque pendant les vacances scolaires.

■ Quelques chiffres

- 160 usagers actifs
- 6154 emprunts
- 1728 visiteurs
- 14 157 ouvrages
- Achat de nouveaux ouvrages tous les deux mois
- Une fois par mois, toutes les classes de l'école La Fontaine viennent à la médiathèque.

■ Horaires et jours d'ouverture

Les bénévoles vous accueillent chaque semaine, avec un changement d'horaire le vendredi depuis début janvier, pour répondre aux demandes des usagers qui souhaitent un créneau le matin, notamment les professionnels de la petite enfance.

- Lundi 14h à 16h
- Mercredi 13h30 à 16h30
- Vendredi 9h30 à 11h
- Samedi 13h30 à 16h

Votre médiathèque reste ouverte pendant les vacances scolaires pour vous permettre de venir en famille ou seul(e) pour un temps de lecture.



■ Contacts

• Email : bibliotheque@valspreslepuy.fr

• Portail : www.bibliotheque-valspreslepuy.fr pour voir tout ce que vous pouvez trouver à la médiathèque.



Accueil DE LOISIRS



Comme chaque année, **l'accueil de loisirs de Vals** a permis aux enfants de découvrir, de créer, d'expérimenter et de voyager, mais surtout de s'amuser !

En effet, des séjours en lien avec le club des ados de l'association Ville Auvergne ont été organisés tout au long de cette année, en proposant par exemple aux jeunes de se rendre au Puy du Fou ainsi qu'au Futuroscope à deux reprises, mais aussi de découvrir l'Aveyron.

Au centre, plusieurs thématiques ont été abordées comme la découverte des métiers de l'artisanat, en particulier le macramé avec une intervenante spécialisée.

Des activités scientifiques ont aussi pu être mises en place grâce aux « professeurs Zappatouille ».

En cette année 2025, l'ensemble du personnel de l'accueil de loisirs vous souhaite beaucoup de réussite dans vos projets et de nouveaux arriveront au sein de l'accueil !

Pour y participer, il vous suffit de nous contacter pour inscrire vos enfants :

- par e-mail à : alshvalsprèslepuy@villeauvergne.org
- par téléphone au 04 71 09 67 66.



Ecole maternelle et élémentaire **LA FONTAINE**

L'Ecole La Fontaine accueille plus de 200 élèves, de la maternelle au CM2.

■ LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025



Ils étaient plus de 200 à avoir préparé leur cartable pour cette journée de rentrée ensoleillée !

■ LA CLASSE CIRQUE EN OCTOBRE



Tous les élèves de l'école maternelle ont pu profiter de la classe cirque offerte par l'APE ! Des ateliers pour travailler l'équilibre, la jonglerie, les déplacements, le dépassement de soi,

Beaucoup de plaisir partagé avec les artistes, les familles et toutes les personnes venues apprécier les spectacles proposés sous le joli chapiteau rouge et jaune !

■ MUSIQUE

Les élèves de CE1 sont accompagnés cette année par Sylvain Haon en ce qui concerne l'enseignement de la musique. Un moment apprécié par tous, très riche et de qualité !



■ SPECTACLE DE THÉÂTRE AU PUY EN VELAY



Les élèves profitent tout à tour des spectacles proposés par le théâtre du Puy. Là c'était au tour des élèves de maternelle.

■ VENDREDI 8 NOVEMBRE: ATELIER "ACCULTURATION AU NUMÉRIQUE" À LA CITÉ DU NUMÉRIQUE

Chaque année, les élèves de l'école élémentaire participent à des sorties sportives (course des droits de l'enfant, petit tour à pied, ...) organisés par l'USEP, les élèves participent aussi à une journée aux fêtes du Roi de l'Oiseau.



Cette année, en plus de cela, les élèves de CM1 ont pu découvrir la cité du numérique au Puy en Velay et pratiquer différents ateliers avec divers outils numériques.

■ LES CM2 VONT AU COLLÈGE ET TRAVAILLENT L'ANGLAIS



Dans le cadre de la liaison école/collège, les élèves de CM2 ont participé à différents ateliers en anglais. Les jeux proposés (Who are you ? Mice ; The longest word ; Snap ; Battle ship ; Guess who ; Coloraddict) ont permis de réinvestir les connaissances acquises. Ils ont particulièrement apprécié Snap et Coloraddict ! Ils ont passé la matinée au collège Lafayette et l'après-midi à Jules Vallès où le collège et la classe de 6^e leur ont été présentés.

■ L'ARRIVÉE DE L'HIVER A L'ECOLE

Les premiers flocons sont toujours très attendus par les élèves. Des plus jeunes aux plus âgés, ils aiment batifoler dans la neige, jouer avec, construire des bonhommes de neige ... De bons moments de plaisir !



Ecole maternelle et élémentaire **LA FONTAINE**

■ DES CADEAUX DANS TOUTES LES CLASSES

L'Association La Fontaine a offert des cadeaux aux élèves de toutes les classes. De la TPS au CM2, toutes les classes ont bénéficié de 130 euros de cadeaux ! De quoi ravir les élèves qui vont pouvoir expérimenter de nouveaux jeux, du matériel de sport, lire de nouveaux ouvrages, profiter d'un nouveau matériel,... Les plus petits ont profité du déballage...



■ DE LA CUISINE POUR LES ÉLÈVES DE GS/CP



Les élèves des classes de GS et CP ont beaucoup travaillé autour des légumes et des soupes. Ils ont appris à réaliser et à goûter différentes recettes : velouté de champignons, potage de carottes avec ses épices, soupe aux petits pois, velouté de courgettes au kiri, etc.

■ NON AU HARCÈLEMENT

Tous les usagers de l'école se sont mobilisés pour dénoncer le harcèlement en réalisant une photo in situ dans la cour de l'école. On peut lire NAH (Non au Harcèlement) et le numéro d'urgence 3018..



■ DÉPARTS À LA RETRAITE À L'ÉCOLE

Nous avons salué le travail de Marie-Jo Vigouroux et Dominique Chapon qui quittent l'école pour un repos bien mérité !

Nous leur souhaitons encore une bonne retraite !



■ VŒUX 2025

Tous les professionnels de l'équipe de l'école La Fontaine de Vals vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025, particulièrement aux enfants et à leur famille qu'ils continueront à accompagner au mieux et au plus près de leurs besoins !

Un établissement ambitieux

L'ISVT

L'Institut des Sciences de la Vie et de la Terre

est un établissement agricole sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Avec près de 400 apprenants, l'ISVT accueille des formations dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, du conseil vente, de l'eau, du laboratoire et du paysage.

Les formations dispensées vont de la 4^e à la licence professionnelle sous forme scolaire, par apprentissage, en formation continue et également par VAE (validation des acquis de l'expérience).

UN ÉTABLISSEMENT ORGANISÉ EN 5 PÔLES :

1 - Un pôle 4^e/3^e de l'enseignement agricole qui accueille des jeunes qui trouvent à l'ISVT un enseignement orienté vers la pratique pour apprendre et travailler leur projet futur. Une large place est dédiée aux travaux pratiques avec la découverte du monde animal, l'aménagement de l'espace, le travail du bois et du fer, la transformation alimentaire ou encore le conseil et la vente. Les étudiants peuvent bénéficier d'un soutien de proximité grâce aux 4 accompagnantes spécialisées. Ce fonctionnement a généré de bons taux de réussite au brevet des collèges et des poursuites d'études variées notamment en bac professionnel ou en CAP.



2 - Un pôle LYCÉE avec :

- Une seconde générale et technologique disposant d'une option environnement
- Un Bac technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
- Un Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Un Bac professionnel Laboratoire et Contrôle Qualité
- Un Bac Professionnel Technicien Conseil Vente Univers Jardinerie

3 - Un pôle APPRENTISSAGE avec :

- Un CAP Métiers de l'Agriculture
- Un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole
- Un Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Un CAP Jardiniers Paysagiste
- Un Brevet Professionnel Aménagements Paysagers



4 - Un pôle ENSEIGNEMENT SUPERIEUR avec :

- Un BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole
- Une Licence Professionnelle en Conseiller d'élevage
- Un BTS Analyses Biologiques, Biotechnologiques, Agricoles et Environnementales
- Une Licence Professionnelle en Qualité et Sécurité des Aliments
- Un BTS Gestion et Maîtrise de l'eau

5 - Un pôle FORMATION CONTINUE et VAE avec :

- Un CAP Jardiniers Paysagiste
- Un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole



Un établissement ambitieux **L'ISVT**



UNE ANNÉE 2025 AMBITIEUSE

■ Le développement d'un pôle supérieur

A la rentrée de septembre 2025, l'ISVT sera doté d'un pôle d'enseignement supérieur indépendant du bâtiment actuel et composé d'une résidence étudiante de 15 chambres, de 6 salles de cours équipées, d'une salle de réunion d'une capacité de 120 personnes et d'une salle de sport. Cet investissement vient en appui au développement de formations post bac et répond à la volonté de développer l'enseignement supérieur à l'ISVT. Cet investissement de 2M€ est porté à 50% par la Région Auvergne Rhône Alpes et à 50% par l'établissement.

■ La poursuite du développement des formations avec une licence professionnelle dans le domaine de l'eau et de l'environnement

Dans la continuité des 2 licences professionnelles ouvertes en 2021 et 2024, les équipes pédagogiques de l'ISVT travaillent sur le développement d'une licence dans



le domaine de l'eau. Cette future ouverture permettra d'offrir une poursuite d'étude à nos étudiants diplômés du BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau. Ainsi, les 3 filières d'enseignement supérieur de l'ISVT (Agriculture, Eau et Laboratoire) proposeront un niveau BAC +3.

■ L'investissement dans un simulateur de conduite

La sécurité est un élément primordial dans la formation de nos apprenants. La formation de nos jeunes à la conduite d'engins est donc une priorité. Pour cela, l'ISVT a fait le choix d'investir dans un simulateur de conduite de la marque TENSTAR.



Ultra sophistiqué, avec des graphiques hautement développés, l'expérience est réaliste grâce au comportement de la machine et des matériaux. Avec son tableau de bord tactile, ses 4 écrans dont un à l'arrière, sa plateforme de conduite mobile, ce simulateur reproduit à l'identique les sensations de conduite. Si ce simulateur est destiné aux apprenants des filières agricoles et paysages, il possède également un module « voiture » qui permettra à l'ensembles des jeunes de travailler la sécurité routière.

UN ÉTABLISSEMENT EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Une ouverture de formation chaque année et ce, pour répondre aux besoins du territoire :

■ 2021 : Licence Professionnelle en Qualité et Sécurité des Aliments

■ 2022 : Bac Professionnel Technicien Conseil Vente Univers Jardinerie

■ 2023 : Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole par Apprentissage

■ 2024 : Licence Professionnelle en Conseiller d'élevage

Des travaux pour permettre un accueil optimisé

Depuis quelques années, l'ISVT s'emploie à rénover et à embellir ses bâtiments.

La réalisation d'un nouvel internat, la rénovation de la façade et du mur sur l'avenue du Vals, l'éclairage de la bâtisse, la réhabilitation d'une serre de 350 m², la rénovation du self sont autant d'atouts pour accueillir les jeunes au sein de l'établissement.



Vals-près-le-Puy, une commune attractive **POUR LE COMMERCE LOCAL**

Vals-près-le-Puy, de par sa situation géographique, compose l'entrée sud du bassin ponot, et il est important de rappeler que **1/3 des commerces de l'Espace Chirel** (association de commerçants) **sont situés à Vals-près-le-Puy**, ce qui en fait une zone d'attractivité commerciale importante et qu'il ne faut pas négliger.

Notre commune compte aujourd'hui près de 3500 habitants et a la chance d'accueillir en son sein de très belles entreprises, comptant pour certaines d'entre elles des centaines de collaborateurs, telles que le Crédit Agricole Loire-Haute-Loire et l'URSSAF, sans oublier bien sûr le vivier d'enseignes commerciales installées au cœur de la Galerie et plus largement de l'Espace Chirel, avec notamment Darty, Sport 2000, Stokomani, Mondial Tissu, Tridôme, Action, Lidl, Carrefour, Mc Donalds, Audio-Solutions...

Au cœur de notre commune nous avons aussi la chance d'avoir plusieurs activités de service : un bureau de Poste, et 3 agences bancaires pour permettre aux Valladiers et aux commerçants de réaliser leurs opérations courantes facilement (la Caisse d'Épargne Auvergne-Limousin, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole Loire-Haute-Loire) ainsi qu'un assureur.



© Jean-Marc Guérin - Montgolfière en Velay

Vals-près-le-Puy, ce sont aussi plusieurs commerces de proximité qui sont essentiels à la vie d'une commune à taille humaine, avec la présence d'un bar/tabac/restaurant, de cafés et salons de coiffure, un tatoueur, des couturières, d'un hôtel/restaurant dans le bourg, ainsi qu'une boulangerie...

Notre commune est aussi dotée de deux pharmacies, une dans le centre et une seconde dans La Galerie, entourée de nombreux commerces, ce qui permet aux habitants, aux visiteurs ou aux actifs de la commune d'avoir accès facilement à cette offre.

Notre attachement au commerce est grand, et nous aurons à cœur d'échanger avec les commerçants et entreprises locales, ainsi qu'avec les nombreux artisans de notre commune pour entendre leurs préoccupations et leurs projets, et ainsi agir, autant que faire se peut, en faveur des installations de nouveaux commerces et activités artisanales et de service.

D'ores et déjà, des discussions sont engagées depuis l'automne 2024

avec Monsieur WEBER (Directeur de Carrefour) et Monsieur LOPEZ (Directeur de Darty Cuisine et Darty Literie et représentant de l'association de l'Espace Chirel) pour relancer la dynamique de l'association et de la zone, et avancer ensemble sur des projets en faveur du commerce local.

En ce qui concerne le marché dominical, nous avons eu à cœur de le déplacer durant la période des fêtes de fin d'année, pour que celui-ci soit dans un cadre plus chaleureux et accueillant. La Place du Couvige, située après le porche, à quelques pas de son emplacement initial, semblait une belle alternative.

Il s'avère que ceci permet de ne pas bloquer la circulation le dimanche matin, et ainsi de conserver les places de stationnement pour les habitants du secteur et clients du marché et des commerces environnants.

Suite aux retours positifs des habitants et visiteurs, la Place du Couvige accueillera définitivement le marché.



Vals-près-le-Puy, une commune attractive **POUR LE COMMERCE LOCAL**

Bienvenue dans votre nouveau magasin

Carrefour **Vals-près-le-Puy !**

Nous vous invitons à venir découvrir nos meilleures promotions, nos prix bas, nos dernières nouveautés et nos produits de marques Carrefour sélectionnés pour vous chaque semaine. Vous trouverez en magasin, depuis notre ouverture mi-octobre 2024, une nouvelle offre « non alimentaire » plus large.

Dans votre magasin Carrefour, vous pouvez constater que nous avons créé de nouveaux rayons radiotéléphonie, image et son ainsi qu'une zone de petit prix « In and Out ».



Nos rayons frais traditionnels vous attendent également.

Pour ne rien manquer de nos offres promotionnelles, pensez à activer votre carte fidélité en téléchargeant notre application Carrefour.

Après quelques mois : quel bilan dressez-vous ?

L'ouverture du magasin s'est bien passée avec des retours clients encourageants et satisfaits du nouveau magasin : plus aéré, plus de choix, et bien rempli.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Notre ambition est de reconquérir les anciens clients qui ont quitté le magasin, et d'aller chercher une clientèle qui ne venait pas sur le site. Pour cela, nous mettons en place des offres promotionnelles attractives, et nous nous efforçons de proposer un service client à la hauteur des attentes de la clientèle.

Steve WEBER
Directeur de magasin

Salon de Coiffure **COIFFÉMOI**

Hanane Cayir

COIFFÉMOI est un salon de coiffure mixte qui a ouvert ses portes dans la Galerie de Vals-près-le-Puy en octobre 2024 sous l'impulsion de Madame Hanane CAYIR.

Au sein du salon, femmes, hommes et enfants seront accueillis dans

une ambiance familiale et dans un cadre élégant et chaleureux.

Retrouvez une équipe à l'écoute et à la pointe des dernières tendances capillaires dans la Galerie de Vals-près-le-Puy du lundi au samedi, de 9h à 19h30, sans rendez-vous (à l'exception des prestations évènementielles).

Pour tout renseignement, l'équipe du salon de coiffure est joignable par téléphone au 04 71 57 55 98.



LOIRE HAUTE-LOIRE

SPORT - MODE & ACCESSOIRE

ESPACE
CHIREL
so commerces & services

Zone de Chirel - 43750 Vals-près-le-Puy
04 71 02 96 04
10h - 19h non stop

LE FOURNIL DE VALS
BOULANGERIE ARTISANALE

Tel : 09.82.31.24.24
Adresse : 10 rue du pont,
43750, Vals-près-le-Puy
instagram/facebook : fournill_de_val

LA FLEUR D'OR

3 ALLÉE DU CHAMBON
PORTES OCCITANES
ZAC DE CHIREL
43750 VALS PRÈS LE PUY

04 15 50 79 94

LA BID NOUS RASSEMBLE

Annuaire DES ASSOCIATIONS

■ ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES LA FONTAINE (APE)

Sa Présidente : Céline GHARIBIAN
Apelafontaine43750@gmail.com

VALS INFORMATIQUE

Son Président : Marc LEYRE à
Pouvignac 43750 Vals près Le Puy
06 33 50 18 55 ou 09 83 32 15 26
pouvignac43@yahoo.fr. /
Autre contact : Catherine ROLLAND
06 26 14 16 98

LA MEITAT (MUSIQUE)

Sa Présidente : Delphine STUCKI
06 72 44 69 64
lameitat@gmail.com
Site internet : www.lameitat.fr
lameitat@gmail.com

FRANCE PARKINSON (Atelier musique)

Jean-Baptiste SEGA,
Délégué Départemental
07 64 45 65 04

VALS AVENIR (dont section Peinture)

Son Président : Jean-Luc MONTELLIER
06 86 18 03 35
valsavenir@gmail.com

VIGNERONS DE VALS

Son Président : Stéphane GAUVAIN
06 95 38 77 05
vigneronsdevals@gmail.com
[https://www.facebook.com/
VigneronsdeVals](https://www.facebook.com/VigneronsdeVals)
[https://www.instagram.com/
lafouleedesvigneronsdevals/](https://www.instagram.com/lafouleedesvigneronsdevals/)

LES GAPIANS

Son Président : Jacques MIALON
06 78 99 45 07
Laviguerie.lesgapians@gmail.com

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (FNACA)

Son Président : Roger ROMEAS
04 71 05 99 50.
rogerpierre.romeas@gmail.com

GRUPE FOLKLORIQUE LES CHIBOTTES

Son Président : Jean Pierre REY
Autre contact : Monique FOURETS
06 73 42 15 10
leschibottesvals@gmail.com

ARC EN CIEL (Club des Aînés)

Sa Présidente : Christine LEFORT
06 26 34 01 48

ACCA DE VALS (Association communale de chasse agréée)

Son Président : Daniel COURRIOL
06 72 38 24 77
combepierre43@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Son Président : Mickaël GIRAUD
06 51 50 01 65
Comite.jumelage.vals@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Contact : Mme CHAPUIS 06 82 81 35 52
M. CELLIER 07 82 29 05 87

VISITEUSES ET VISITEURS DE VALS

Sa Présidente : Véronique CORTES
04 71 09 44 97
Petite_mum43@hotmail.fr

AU FIL DU DOLAIZON

Son Président : Jean Pierre RIOUFRAIT
06 07 87 37 51
3 sections : Danse, Feldenkrais, ateliers
parents/enfants
aufildudolaizon@gmail.com

CENTRE DE LOISIRS

alshvalspreslepuy@villeauvergne.org
04 71 09 67 66

CRECHE LES PIOUS

creche.valspreslepuy@lepuyenvelay.fr
04 71 06 05 36

L'ECO JACQU'AIR Collectif Capucins

ecojacquair43@gmail.com

CONFISEUR APOTHAICARE

Son Président : M. Degueret
leconfiseurapothicaire@sfr.fr

MÉDIATHÈQUE DE VALS

Avenue Charles Massot
Lundi : 14h - 16h
Mercredi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 9h30 - 11h
Samedi : 13h30 - 16h
04 71 04 21 69

MINE DE RIEN (Dessin)

Son Président : Georges SANIAL
06 87 22 22 19
Dessin.minederien@gmail.com

VELAY YOGA

Son Président : Gilbert BOUVIER
06 07 66 36 22
velay.yoga@gmail.com
Professeur de yoga Sylvie PUBELLIER
(06 26 21 59 70)

KOMM'YOGA

Sa Présidente : Karine GLADE
06 88 27 53 99
k_glade@live.fr
kommyoga@outlook.com

COURS DE YOGA

Pauline GARDES
06 07 98 38 41

MUSIC Ô THÉRAPIE

Sophie BIGOT
06 64 65 93 20

N'SWING (Danse)

Son Président : Olivier RIONDET
06 17 08 84 20
Page Facebook : N'swing
Compte Facebook : Asso N'swing
Site Internet : <http://www.nswing.fr/>

FLASH GYM

Sa Présidente : Cécile PIBARET-FEUR
flashgym43@gmail.com
06 33 66 99 82

VALS EN FORME

Son Président : Philippe Ferré
04 71 09 62 54
valsenforme@gmail.com
Site internet : valsenforme.fr

UNION SPORTIVE DE VALS (US VALS Foot)

Son Président : Jean-Marie VIALLA
06 14 60 66 22
Juniors – 06 48 79 94 04
Seniors – 06 70 46 66 06
Facebook : USvals

PÉTANQUE AMICALE

Son Président : Thierry MICHEL
petanquevals@gmail.com
06 73 84 44 35

TENNIS CLUB

Son Président : Thibaud RAVON
Entraîneur : Christophe PELLIN
06 10 80 25 66
Tcvals43@hotmail.fr

ARTS MARTIAUX (Judo)

Son Président : M. AULANIER
President.amlepuy@gmail.com

AMICALE CYCLISTE

Son Président : Christian MARTEL
07 63 45 96 86
Chrismartel43@gmail.com

RANDOVALS

Site internet : randovals.fr
assorandovals@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

Pierre BOUCHET
Bouchet-pierre@orange.fr

USEP 43

Personne référente : Sébastien Perret
(directeur général)
1 chemin de la sermone
43750 Vals près le Puy
Téléphone : 04 71 02 02 42
Mail : usep43@fol43.fr
Facebook : USEP.43/
Site internet : fol43.org

UFOLEP 43

Personne référente : Sébastien Perret
(directeur général)
1 chemin de la sermone
43750 Vals près le Puy
Téléphone : 04 71 02 02 42
Mail : ufolep43@fol43.fr
Facebook : ufolep43/
Site internet : fol43.org

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 43

Personne référente : Sébastien Perret
(directeur général)
1 chemin de la sermone
43750 Vals près le Puy
Téléphone : 04 71 02 02 42
Mail : fol43@fol43.fr
Facebook
Site internet : fol43.org

Ecole La Fontaine - Association DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école La Fontaine à Vals-près-le-Puy joue un rôle central dans la vie de l'établissement scolaire. Elle soutient l'école à travers diverses initiatives, permettant de financer des projets éducatifs, des activités ou encore des sorties scolaires, qui rythment l'année scolaire des enfants. Composée de parents bénévoles, l'APE crée un véritable lien entre l'école, les parents et les élèves, et œuvre pour renforcer la convivialité au sein de la communauté scolaire.



■ Deux grands événements marqueront l'agenda 2025 de l'APE

• Le Carnaval – Le samedi 22 février

Le carnaval sera la nouveauté proposée par l'APE aux familles de l'école. Le samedi 22 février, la commune de Vals se transformera en un véritable lieu de fête.

Les élèves et leurs familles, déguisés de leurs plus beaux costumes, défileront dans la joie et la bonne humeur. Ce sera une journée colorée, pleine de surprises et de rires, où petits et grands pourront partager un moment de convivialité unique.

• La Kermesse et sa super Tombola Le vendredi 27 juin

Le 27 juin, la traditionnelle kermesse de l'école La Fontaine viendra clore l'année scolaire en beauté. Au programme : le spectacle des élèves chapeauté par l'équipe enseignante, des jeux pour les enfants, des animations, des stands gourmands et bien sûr, la fameuse tombola !



Vals' AVENIR

Vals'Avenir organise chaque année, le **salon ViniVals le deuxième week-end de février** au Préau. Ce salon plonge les visiteurs dans l'univers authentique des vins et des produits du terroir, où chaque bouteille et chaque délice racontent leur histoire. Découvrez des vignerons passionnés qui perpétuent des traditions séculaires et qui proposent la dégustation et l'achat sur place de différents crus. Des producteurs locaux et d'ailleurs célèbrent également la richesse de leurs terroirs respectifs à travers différentes saveurs.

Vals'Avenir c'est aussi, par l'intermédiaire de Joëlle Chapuis

et Colette Pigeon Chabanon, l'animation d'une **section atelier peinture** qui a lieu tous les vendredis de 14h à 16h30.

L'exposition **Vals En Couleurs** qui a accueilli environ 200 visiteurs en 2024, sera renouvelée en 2025. La date reste à définir.



Association valladière ARC-EN-CIEL

En septembre 2024, les adhérents de l'association valladière Arc-en-Ciel se sont retrouvés avec plaisir, au Préau, pour partager d'agréables moments en tapant le carton avec entrain et en se mesurant « gentiment » à la belote, la coinche, le tarot et d'autres jeux de société.

Ces rencontres ludiques se déroulent les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30. Elles se poursuivent les mardis uniquement en juillet et en août.

Suivant le souhait du plus grand nombre, des petites sorties gourmandes sont organisées en plus de la dégustation de la traditionnelle galette des rois en janvier et des bugnes en février servies au cours d'une rencontre au Préau.

La fin de l'année 2024 a été marquée par le partage du goûter de Noël, le 10 décembre, avec dégustation de la bûche agrémentée de quelques friandises. A cette occasion, 4 de



nos adhérentes ont été mises à l'honneur pour avoir fêté leurs 80 printemps. Un petit cadeau souvenir leur a été offert.

Le repas de Noël du 17 décembre à la « Maison de Julia » à Blanzac nous a réunis hors des murs de Vals pour se « lécher les babines » autour d'une belle et bonne table.

D'autres repas sont prévus courant avril ainsi que fin mai/début juin 2025 avant que chacun et chacune prennent des « vacances ».

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

■ Pour tout renseignement complémentaire Christine LEFORT, présidente, se fera un plaisir de vous répondre au 06.26.34.01.48.

Comité DES FETES

Dans l'ensemble, nous dressons un bilan plutôt positif pour l'année 2024 qui s'est achevée par le **marché de Noël**.

Celui-ci s'est déroulé au Préau dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Les exposants et les visiteurs étaient ravis.

Les membres du Comité des Fêtes remercient la municipalité, les services techniques et administratifs pour leur aide ainsi que les institutrices pour leur investissement à l'occasion du concours de dessins.

Un goûter est offert aux enfants des classes CE1, CE2 et UEEA pour leur participation.

Pour cette nouvelle année les mêmes actions seront reconduites à savoir **le vide grenier, le marché de Noël et une participation aux différentes manifestations initiées sur la commune**.

Toutes les actions du Comité des Fêtes ne peuvent pas avoir lieu sans des membres actifs et volontaires. Nous acceptons toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient renforcer l'équipe du Comité des Fêtes.



Les Vignerons DE VALS

Une année marquée par des défis et des réussites pour nos vignerons !

Malgré les aléas climatiques qui ont ponctué l'année 2024, à l'image de nombreuses régions en France, les vignerons de Vals ont su relever le défi. Le travail acharné tout au long de l'année a permis de récolter de belles grappes à la mi-octobre. Comme à l'accoutumée, les vendanges ont été un moment de partage et de convivialité pour les membres de l'association.

Résultat : une quarantaine de litres de jus ont été mis en cuve pour produire un vin blanc qui sera prochainement mis en bouteille.

Cette année, grâce à la subvention octroyée par la mairie ainsi que des fonds récoltés lors de divers événements, nous avons pu investir dans du matériel de motoculture, un outil précieux pour soutenir nos activités viticoles.



Parmi les temps forts de l'année, la nouvelle édition de la « Foulee des Vignerons » a été un véritable succès. Près de 300 participants, coureurs et randonneurs confondus, ont répondu à l'appel, témoignant de l'engouement croissant pour cet événement sportif et festif.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour la prochaine édition, qui se tiendra le **dimanche 31 août 2025**. Notez bien la date et préparez vos baskets : nous vous

attendons nombreux pour partager ce moment unique au cœur de notre terroir !

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter :

- vigneronsdevals@gmail.com
- Facebook : @VigneronsdeVals
- Instagram : lafouleedesvigneronsdevals

Un excellent coup de crayon ! MINE DE RIEN

La jeune association « **Mine de Rien** » a été créée à Vals-près-le-Puy durant l'été 2024.

Elle propose chaque semaine à ses adhérents des ateliers de dessin à partir de modèles vivants. Pas de cours, pas d'enseignant, chacun est libre de sa création et de sa technique, crayon, fusain, encre, aquarelle...

Les ateliers ont lieu en alternance soit le jeudi matin de 10h à 12h, soit le samedi après-midi de 17h30 à 19h30. Les ateliers, qui se déroulent dans la grande salle du Préau à Vals-près-le-Puy, sont ouverts à tous à partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs). Une séance d'essai gratuite est offerte à tous les nouveaux venus.

Pour tout renseignement contacter :

- Tél. : 06 84 06 99 49 ou 06 87 22 22 19.
- Par mail : dessin.minederien@gmail.com



Association VMEH

L'association VMEH « **Visite des Maisons et Etablissements Hospitaliers** » est reconnue à l'échelon départemental et national et fonctionne grâce à une subvention de la mairie.



Nous rendons visite aux résidents dans leur chambre et nous participons à l'animation de la maison de retraite (loto, danses, chants...) tout au long de l'année scolaire, en binôme.

Les pensionnaires sont heureux de nous raconter leur jeunesse, leur vie, leurs joies comme leurs peines. Ils partagent avec bienveillance leurs connaissances et leur savoir lors de nos échanges.

Nous offrons des chocolats lors des fêtes de Noël et un coffret d'eau de toilette pour l'été.

Rappel : Les visites ont lieu le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois.

- Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter Mme Véronique Cortès au 04 71 09 44 97.

ACCA ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'Association de chasse de Vals a été créée en 1968. 57 ans qu'elle perdure malgré des hauts et des bas.

A l'époque elle était réputée pour sa population de lapins de garenne, mais la « myxomatose » (maladie des lapins) y a mis fin.

Hélas le nombre de nos sociétaires ne fait que diminuer. Pour cette année 2024-2025 nous ne sommes plus que 10.

Notre but est de réguler les populations de prédateurs (renards, rats laveurs, corneilles, pies).

Les chasseurs sont les vigies de la nature que nous entretenons (chemins dégagés...) et défendons suite à des incivilités (décharges sauvages, ordures...).

Nous assurons la protection des

poulaillers par deux piégeurs agréés.

Chaque année nous participons aussi à la journée de l'environnement.

Pour ce qui concerne le petit gibier, des faisans de tir sont lâchés chaque saison et nous chassons : lièvres, palombes, bécasses et pour le grand gibier principalement des chevreuils, nous allons en prélever 5.

Nous remercions la mairie de Vals qui a mis à notre disposition, il y a quelques années, le local de la place du Couvige que nous avons restauré. Cela nous permet de nous retrouver pour des réunions ou des repas.

Les premiers échanges avec la nouvelle municipalité en place sont plus que positifs.

Merci à cette nouvelle équipe.



Flash GYM



Vous avez envie de reprendre le sport ou de poursuivre une activité physique dans la bonne humeur ? Venez nous rejoindre !

Flash Gym propose des cours mixtes : fitness (cardio dance, step, abdo fessiers, fit'box, fit'baguettes...), stretching et Pilates. Les effectifs des groupes sont limités dans un souci de qualité et de bien-être.

6 séances par semaine sont proposées :

■ Fitness : lundi et mercredi de 18h15 à 19h15 ; mardi de 19h30 à 20h30

■ Pilates : jeudi et vendredi de 19h30 à 20h30

■ Stretching : vendredi de 18h15 à 19h15

Les membres de l'association se retrouvent aussi, autour de moments conviviaux (repas, apéritifs)

■ Pour plus d'informations, contactez-nous : flashgym43@gmail.com



Football US VALS

L'US Vals c'est le club de football de la commune. Un club familial et dynamique qui **fête ses 80 ans d'existence en 2025 !**

Le club compte 230 licenciés, répartis entre ses 3 équipes seniors, ainsi qu'une école de foot dans laquelle sont encadrés et formés les jeunes depuis les « U6 » jusqu'aux « U18 ».

L'école de foot fait la fierté du club de par ce qu'elle inculque en terme de **valeurs** et ce qu'elle apporte en terme de **lien social**, notions si importantes notamment en direction des jeunes générations.



Le club organise chaque année des événements, tels qu'un tournoi de pétanque, un tournoi de foot pour les familles, des repas, un vide grenier, dans le but de créer de l'animation que ce soit à destination des licenciés du club, de leurs proches mais aussi des Valladiers pour en assurer la pérennité.

Ces événements ont également pour but de récolter des fonds pour le développement sportif du club. L'US Vals est, à ce titre, en recherche permanente de bénévoles, de joueurs et de partenaires extérieurs (sponsors).

Le club fêtera ses 80 ans en 2025, cet événement majeur pour notre association sera l'occasion d'organiser une manifestation d'ampleur, au cours de laquelle seront réunis anciens membres du club, joueurs, dirigeants et proches du club pour une journée de partage et de bonne humeur.

Amicale CYCLISTE DE VALS

L'Amicale Cycliste de Vals compte actuellement une vingtaine d'adhérents dont 5 féminines.

En ce qui concerne les perspectives, les sorties hebdomadaires sont les mardis, jeudis et samedis à partir de 13h30.

Un calendrier est établi pour les sorties du samedi, pour chaque mois de début mars à fin octobre, précisant les parcours et les événements marquants de la saison (sortie en journée, sortie jour férié, journée bénévolat lors des animations communales...). Le point de rendez-vous est situé devant la mairie de Vals-près-le-Puy.

Un séjour hors département de 4 jours est prévu mi-septembre 2025.

Nous accueillons toutes les personnes. Tous les niveaux peuvent se côtoyer et chacun peut progresser et se faire plaisir à son rythme.

Il s'agit de pouvoir rouler régulièrement sur des parcours adaptés et entretenir sa motivation avec des objectifs atteignables, tout en gardant sa liberté de pratique.

Nous privilégions l'amitié et la convivialité.

■ Pour tout contact et informations, vous pouvez nous joindre au 07 63 45 96 86.

Echo DE L'OPPOSITION

Bonne année

à toute la population valladière !

Les élus de la liste « à Vals, vivre ensemble ! » conduite par **Laurent BERNARD**, vous présentent tous leurs vœux pour 2025.

Nous remercions ceux qui nous ont soutenus. Le vote n'est pas très représentatif, le pourcentage de votants a été très faible. Nous représentons 21,07 % des inscrits, la liste en place que 22,78 %, seulement 42 voix d'écart !

Nous continuerons de favoriser les projets utiles et durables. Les actions en cours, que nous avons mises en place sont poursuivies en attendant 2026. Certaines sont retardées. Nous regrettons le renvoi de l'aménagement de la piste cyclable le long de l'Avenue de Vals à une date non communiquée à ce jour. Le financement était acquis et les solutions techniques en réflexion dans un stade très avancé.

Nous ne constatons pas de changements réels. Les quelques fleurs plantées rapidement dans les bacs n'ont pas été suffisamment entretenues et ont vite disparu. Les rues sont nettoyées de la même façon, certaines délaissées plus que d'autres, la balayeuse que nous avons acquise est réparée.

Que penser du coût réel (achat, pose, dépose, consommation et temps des agents municipaux) pour les contribuables valladiers des illuminations de Noël ? La question a été posée lors de la commission des finances du 9/12/24 : 18 000 € d'achat et 9 000 € de pose par un prestataire. Les montants donnés par l'adjoint et le DGS divergent. Lors du Conseil Municipal du 18/12/24, ces montants ne sont pas confirmés, de fait, non marqués sur le compte rendu.

Les décisions sont prises sans concertation ni respect des engagements précédents (réceptions des travaux : appartement, mobilier de la bibliothèque, déplacement du marché, ouverture dominicale de la grande surface).

Les positions sont aussi équivoques : au Conseil Municipal du 23/03/22, P. JOUJON, K. REYNAUD, C. BOURDIOL et M. LIAUTAUD sont contre le projet de rénovation du centre tennistique. Cependant, ils étaient



présents lors de la réception de la subvention de la Fédération de Tennis en décembre 2024 : cf CR 23/12/22 Réponse collégiale des membres de l'opposition : Vote contre le projet.

Lors du Conseil Municipal du 18/12/24, une décision contraire à la commission des finances est soumise. Pourquoi ne pas suivre l'avis de la commission ? Représenter une commune, signifie-t-il d'être en photo, même là où il n'y a pas lieu d'être (projets immobiliers privés, présence sur le marché, la 1^{ère} fois en 4 ans, lors du déplacement du lieu) ? Écarter systématiquement les élus que nous sommes de toutes les représentations municipales sans tenir compte des voix que nous représentons, est-ce vraiment diriger une commune en bonne entente ? Des membres de notre liste se sont vus refuser les permanences bénévoles de la banque alimentaire. Nous n'avons jamais, non plus été sollicités pour les distributions de colis de Noël ni pour quelque « réception » que ce soit.

Nous vous rappelons notre présence et notre dévouement pour le bien-être et la prospérité de l'ensemble de la population valladière.

Au plaisir de se retrouver très bientôt sur Vals-Près-Le Puy.

Evelyne ALLARY, Laurent BERNARD, Joëlle FERRY, Isabelle PHILIBOIS-MASSNET, Serge VOLLE.



AUTOSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
SARL C.C.T PRADINES



Rendez-vous en ligne sur :
www.contrôle-technique-le-puy-en-velay.autosecurite.com

Espace Chirel • VALS PRÈS LE PUY
04 71 02 35 34





CONIASSE
Pierre-Loïc FAURE



Le Puy-en-Velay Véhicules climatisés tout confort
Personnel qualifié - Discrétion - Ponctualité

Ambulances - VSL - Taxis
Transports assis professionnalisés toutes distances

Communes de stationnement :
Aiguilhe n°1 et n°2 - Vals près le Puy n°2 - Lantriac n°2 - Loudes n°1

Tél. 04 71 09 41 48

Commémoration DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre 2024,
s'est déroulée la cérémonie
commémorative de l'Armistice.

Nous avons eu le privilège de recevoir à cette occasion l'Harmonie des Arts du Puy-en-Velay, ce qui a rendu ce moment solennel encore plus fort et imprégné de sens pour chacun de nous.

Monsieur le Maire Philippe Joujon était entouré de Messieurs les Sénateurs Olivier CIGLOTTI et Laurent DUPLOMB, sans oublier bien sûr la présence de nombreux élus de la municipalité et de nos concitoyens.



Nous avons pu apercevoir dans l'assemblée plusieurs jeunes valladiers, pour lesquels le devoir de mémoire semble déjà résonner, avec la présence remarquable des élèves de CM1 et CM2 de l'école La Fontaine et de la directrice Mme DARLE accompagnée de Mme Chalaye, enseignante.



Les enfants ont pu participer également au dépôt de gerbes devant le Monument aux Morts de la commune, puis nous avons pris la direction du Carré Militaire du cimetière.



Année 2024 **ETAT CIVIL**

NAISSANCES (parution autorisée)

- Adria FAISANDIER KARARIC née le 12 mai 2024 au Puy-en-Velay
- Olympe, Catherine, Laurette BERARDI née le 11 juin au Puy-en-Velay
- Emma VILLESECHE née le 23 juillet 2024 au Puy-en-Velay
- Maddy, Lucie, Andrée, Patricia ROGISSARD née le 1^{er} octobre 2024 au Puy-en-Velay
- Neela, Linh MAURIN née le 16 novembre 2024 au Puy-en-Velay

MARIAGES (parution autorisée)

- Marine, Patricia PÉRONON et Yohan, Mickaël ANDRADE le 15 juin 2024 à Vals-près-Le Puy
- Anaïs BOURGIN et Martin COUFORT le 15 juin 2024 à Vals-près-Le Puy
- Morgane, Jeanne, Claire PRUD'HOMME et Keurtis MAURY le 19 juin 2024 à Vals-près-Le Puy

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- Jacques, Antoine, Baptiste PINHEIRO décédé le 6 mai 2024 au Puy-en-Velay
- Simone, Joséphine, Sophie MARCON veuve GOUPIL décédée le 22 mai 2024 à Vals-près-Le Puy

- Berthe, Annette, Marie PAYS décédée le 30 mai 2024 au Puy-en-Velay
- Jeanine, Paulette ROSSET épouse GUÉRAULT décédée le 31 mai 2024 au Puy-en-Velay
- Odette, Reine BEL veuve ROUX décédée le 5 juin 2024 à Saint-Priest-en-Jarez
- Bernadette, Marie MATHEY décédée le 14 juin 2024 à Vals-près-Le Puy
- Geneviève, Marie, Andrée BARTHÉLEMY épouse BOYER décédée le 25 juin 2024 au Puy-en-Velay
- Jean, Marcel PLOTON décédé le 6 juillet 2024 au Puy-en-Velay
- Joséphine, Antoinette ARCIS veuve ROYET décédée le 20 juillet à Vals-près-Le Puy
- Philippe BESSEYRE décédé le 23 juillet 2024 au Puy-en-Velay
- Janine Yvette MATHIEU veuve ROCHE décédée le 17 août 2024 à Vals-près-Le Puy
- Jean Isidore CUOQ décédé le 21 août 2024 à Vals-près-Le Puy
- Madeleine, Marie, Eléonore MASSERAND décédée le 22 août 2024 à Vals-près-Le Puy
- Albertine, Fernande, Marguerite SIGAUD veuve MARTIN décédée le 24 août 2024 à Vals-près-Le Puy

- Jacques, Eugène LAPRADE décédé le 26 août 2024 à Vals-près-Le Puy
- Françoise, Marguerite CRÉMET veuve ROBIN décédée le 9 septembre 2024 au Puy-en-Velay
- Juliette, Jeannine TILIERE veuve JOUVE décédée le 22 septembre 2024 à Saint-Paulien
- Charles, Emile, Louis HABAUZIT décédé le 14 octobre 2024 au Puy-en-Velay
- Jacques, Louis, Eugène IMBERT décédé le 8 novembre 2024 à Vals-près-Le Puy
- Madeleine, Jeanne ROUCHON décédée le 1^{er} novembre 2024 au Puy-en-Velay
- Marie, Claude, Jeanne TOLLEMER veuve VEYLON décédée le 14 novembre 2024 au Puy-en-Velay
- André, Marcel CHAPUIS décédé le 21 novembre 2024 au Puy-en-Velay
- Raymond, Jean, Marie GARNIER décédé le 12 décembre 2024 à Vals-près-Le Puy
- Pascal DZIEPAK décédé le 11 décembre 2024 à Yssingeaux
- Maria Filomena DA COSTA veuve BOUDIGNON décédée le 24 décembre 2024 au Puy-en-Velay
- Maurice TRIVIS décédé le 26 décembre 2024 au Puy-en-Velay



**Cabinet
FREITAS**
Géomètre - Topographe

Topographie
Détection réseaux
Scanner 3D
Mobile Mapping

540, av. des Estelles - ZA de Taulhac
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. : 04 71 02 41 16



TAXI NDV
Autorisation N°4 Vals près le Puy

Transport jusqu'à 7 personnes
Transport de malade assis toutes distances
Transport de colis

06-77-44-85-42
mail : navetteduvelay@gmail.com
http://www.navetteduvelay.weebly.com

24h/24 7J/7

*Pompes Funèbres
Marbrerie*



Bay

Chambre funéraire de Taulhac - Costaros
04.71.03.90.12 bay@funeraire.services



COIF'STYL
Vanessa

COIFFURE MIXTE

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h
Mercredi : domicile
Samedi de 8h à 16h

04 71 05 60 60
6, rue des écoles
43750 Vals-près-le-Puy

ixina

Cuisine
salle de bains
Le Puy en Velay



LE DOLAIZON
BAR - TABAC - RESTAURANT

📞 09 66 80 17 01
@ snc.ronin43@gmail.com

📍 16 Avenue Charles Massot, 43750 Vals-près-le-Puy

Horaires :
7J/7 de 7h à 20h
Sauf le dimanche de 7h à 14h



*Restaurant
La Pizza*

📍 2 av Charles Massot
VALS-PRÈS-LE-PUY
04 71 05 66 56
restaurantlapizza.com

PIZZA NAPOLITAINE · FORMULE DU JOUR · PLATS À LA CARTE
TERRASSE AU BORD DE L'EAU



**B&B
HOTELS**

📍 2 av Charles Massot à Vals-près-le-Puy
04 71 05 68 66 · mail bb_4545@hotelbb.com

Gratuit sécurisé Salle de réunion Accès restaurant Bornes de recharge

À côté du centre culturel & de la zone de Chirel